

Indicateurs du deuxième trimestre 2024 et arrêté des comptes semestriels à fin juin 2024 par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Lydec, réuni à Casablanca le 28 août 2024, a arrêté les comptes sociaux de Lydec pour la période close au 30 juin 2024. Ceux-ci font apparaître un chiffre d'affaires de 3 781 millions de dirhams et un résultat net de -36 millions de dirhams.

Au cours du 1^{er} semestre 2024, les investissements de la Gestion Déléguée se sont élevés à 659 millions de dirhams, dont 131 millions de dirhams financés par le Déléguataire.

Principaux faits marquants

Lydec a fortement mobilisé ses équipes à travers des actions visant à renforcer l'infrastructure des réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide avec notamment la réalisation de travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur la zone ouest de Casablanca et la mise en œuvre de travaux de renforcement des infrastructures de lutte contre les inondations sur les secteurs de Sidi Bernoussi, Lahraouiyyine, Moulay Rachid et Sidi Moumen

Lydec accompagne également la ville de Casablanca et ses environs dans les projets d'aménagement urbain, notamment via les travaux nécessaires et préalables de déviation des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et/ou d'éclairage public (RN1, RR320, autoroute Tit Mellil-Berrechid, ...).

Lydec a participé au Salon Préventica, qui s'est tenu du 21 au 23 mai 2024 à Casablanca. Cette participation reflète l'engagement fort de Lydec envers la prévention des risques professionnels et la promotion d'une culture de sécurité au sein de l'entreprise. Le stand de Lydec a servi de plateforme pour des échanges fructueux avec les visiteurs, facilitant le partage des meilleures pratiques en matière de sécurité et de santé au travail. Les visiteurs ont également eu l'occasion de participer à des simulations en réalité virtuelle, conçues pour former et sensibiliser les collaborateurs de Lydec de manière immersive et interactive.

Lydec était présente à la 8^{ème} édition du Salon Smart City, qui s'est déroulée les 5 et 6 juin 2024 à Casablanca. Cette participation a été l'occasion pour Lydec de partager des initiatives et projets phares illustrant sa capacité à utiliser des technologies de pointe pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et à la gestion durable des ressources.

En date du 08 juillet 2024, Lydec a publié un communiqué, portant à la connaissance du public et aux parties prenantes de l'entreprise que son actionnaire majoritaire, le groupe Veolia, a annoncé avoir conclu un accord avec les autorités marocaines concernées pour la cession à la Société Régionale Multiservices (SRM) Casablanca-Settat, de l'intégralité de sa participation dans Lydec, acquise lors de la prise de contrôle de Suez par Veolia en 2022. La clôture de l'opération devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2024 après le recueil de toutes les approbations administratives nécessaires.

Résultats financiers au 2^{ème} trimestre et 1^{er} semestre 2024

Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2024 s'élève à 1 919 Mdhs, en hausse de 2,8 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2023. À fin juin, le chiffre d'affaires s'élève à 3 781 Mdhs en hausse de 5,5% par rapport à 2023 expliqué principalement par l'évolution du chiffre d'affaires travaux qui augmente de 58,2% par rapport à la même période de 2023.

Électricité :

- **Le chiffre d'affaires électricité** au cours du 2^{ème} trimestre de l'année s'établit à 1 106 Mdhs, en baisse de 2,8% par rapport à la même période de l'année précédente.
- **En volumes**, les ventes d'électricité du 2^{ème} trimestre affichent une baisse par rapport à 2023 de 1,4% liée principalement à l'activité des industriels.
- Sur les six premiers mois de l'année, les volumes vendus sont en baisse de 0,3% par rapport à la même période de l'année précédente, soit un chiffre d'affaires en baisse de 2%. Cette tendance est expliquée principalement par l'application de la loi de finance 2024, instaurant une hausse de la TVA applicable aux factures électricité (16% Vs. 14%) avec une baisse du montant hors taxes afin de ne pas impacter les ménages.

Eau potable :

- **Le chiffre d'affaires d'eau potable** au cours du 2^{ème} trimestre de cette année atteint 339 Mdhs, en baisse de 4,4% par rapport au 2^{ème} trimestre 2023.
- **Les volumes vendus** enregistrent une baisse de 2,5% par rapport à la même période de l'année précédente, en lien avec les actions menées pour la préservation de la ressource.
- Depuis le début de l'année, les volumes vendus à fin juin ont diminué de 0,6%, avec un chiffre d'affaires en baisse de 1,8% par rapport à la même période de l'année précédente.

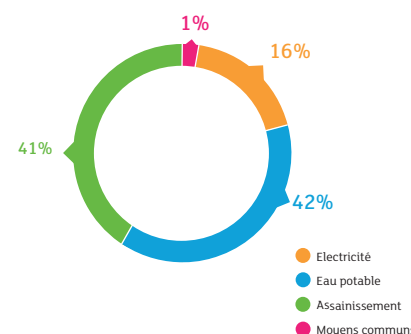
L'Excédent Brut d'Exploitation ressort à 453 Mdhs, en baisse de 8 Mdhs (-1,8%) par rapport à 2023.

Le résultat net s'élève à -36 Mdhs en retrait de 34 Mdhs par rapport à 2023.

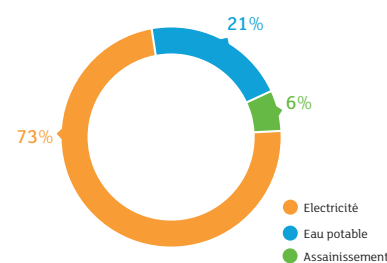
Les investissements de la Gestion Déléguée au titre du 1^{er} semestre 2024 s'élèvent à 659 Mdhs.

Le niveau d'endettement net à fin juin 2024 atteint 231 Mdhs, en baisse de 141 Mdhs par rapport à l'année dernière.

Répartition des investissements de la gestion déléguée - S1 2024



Répartition du Chiffre d'affaires Fluides - S1 2024



		S1 2023	S1 2024	S1 2024 vs S1 2023	T2 2023	T2 2024	T2 2024 vs T2 2023		
Volumes vendus									
Electricité	GWh	1.883	1.877	-6	-0,3%	944	931	-13	-1,4%
Eau potable	Mm ³	82	81	-1	-0,6%	43	42	-1	-2,5%
Assainissement	Mm ³	79	78	-1	-0,8%	42	41	-1	-2,6%
Chiffre d'affaires Fluides	Mdh	3.137	3.076	-61	-1,9%	1.594	1.543	-51	-3,2%
Electricité	Mdh	2.281	2.235	-47	-2,0%	1.138	1.106	-32	-2,8%
Eau potable	Mdh	663	651	-12	-1,8%	355	339	-16	-4,4%
Assainissement	Mdh	192	190	-2	-1,0%	101	98	-4	-3,5%
Autres revenus	Mdh	445	704	259	58,2%	272	376	104	38,1%
Chiffre d'affaires	Mdh	3.582	3.781	198	5,5%	1.866	1.919	53	2,8%
Investissements Lydec	Mdh	96	131	35	36,6%	60	86	27	44,3%
Investissements Fond de Travaux	Mdh	251	528	276	110,0%	185	317	132	71,3%
Total investissements	Mdh	347	659	312	89,7%	245	403	158	64,7%
Endettement net	Mdh	372	231	-141	-37,9%				

Contact analystes et investisseurs :

Ahmed REHANE - Responsable Relations Investisseurs • ahmed.rehane@lydec.co.ma • 05 22 54 90 44

Contact médias :

Bouchra Sabib - Responsable des Relations Médias • bouchra.sabib@lydec.co.ma • 05 22 54 90 47

En DH

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE 2024			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
I - A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE	33 451 231 924,50	18 953 795 172,91	14 497 436 751,59	14 014 788 064,42
Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 501 179 332,35	135 008,43	135 008,43
Immobilisations financées par fonds de travaux	7 815 102 692,89	4 121 862 547,74	3 693 240 145,15	3 616 380 623,74
Immobilisations financées par LYDEC	10 566 177 422,87	7 559 740 016,31	3 006 437 406,56	3 159 605 384,77
Immobilisations financées par les tiers	2 516 466 636,25	1 864 631 984,71	651 834 651,54	685 253 711,38
Immobilisations recues gratuitement	7 023 028 862,92	2 962 869 786,42	4 060 159 076,50	4 220 236 080,94
Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	2 304 288 169,55		2 304 288 169,55	2 073 189 803,70
Immobilisations en cours financées par Lydec	299 136 419,41		299 136 419,41	269 900 314,28
Immobilisations en cours financées par les Tiers	967 085 290,25		967 085 290,25	922 438 425,91
Fonds de retraite				
Arriérés communes (créances conventionnées)	77 555 949,65		77 555 949,65	164 695 728,26
I - B - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE PRIVE	12 194 859 178,41	9 817 514 801,15	2 377 344 377,26	2 640 360 369,24
Immobilisations en non valeur	485 065 149,39	465 138 296,12	19 926 853,27	25 925 145,75
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	485 065 149,39	465 138 296,12	19 926 853,27	25 925 145,75
Prime de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles	11 016 587 920,58	8 713 526 806,29	2 303 061 114,29	2 555 689 146,96
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61		
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	150 725 731,69	124 922 375,28	25 803 356,41	30 219 270,63
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégataire)	10 865 313 842,28	8 588 056 084,40	2 277 257 757,88	2 525 469 876,33
Immobilisations corporelles	692 131 434,80	638 849 698,74	53 281 736,06	57 708 422,14
Terrains				
Constructions	1 149 165,41	1 117 365,79	31 799,62	39 749,54
Matériel et outillage	368 710 069,14	339 814 480,96	28 895 588,18	30 579 247,54
Matériel de transport	73 597 501,05	68 086 842,64	5 510 658,41	6 198 710,27
Matériel mobilier de bureau	48 751 456,23	47 441 428,92	1 310 027,31	1 144 293,29
Matériel informatique	185 638 771,93	168 105 109,39	17 533 662,54	19 746 421,50
Autres immobilisations corporelles	14 284 471,04	14 284 471,04		
Immobilisations financières	1 074 673,64		1 074 673,64	1 037 654,39
Prêts et créances immobilisées	1 074 673,64		1 074 673,64	1 037 654,39
Titres de participation				
Ecart de conversion				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE DC & DP	48 279 810 336,54	30 827 798 468,68	17 452 011 867,86	17 752 195 450,66
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)				
Stocks (F)	78 693 147,82	8 569 953,28	70 123 194,54	56 527 177,98
Matière et fournitures consommables	78 693 147,82	8 569 953,28	70 123 194,54	56 527 177,98
Créances de l'Actif Circulant (G)	4 150 272 787,10	865 471 596,58	3 284 801 190,52	3 020 405 097,49
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	270 927,59		270 927,59	
Clients et comptes rattachés	3 029 143 278,95	851 825 927,54	2 177 317 351,41	2 082 050 211,02
Personnel débiteur	31 518 895,19		31 518 895,19	32 608 407,64
Etat débiteur	294 753 543,54		294 753 543,54	174 191 776,39
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	753 264 431,23	13 645 669,04	739 618 762,19	683 937 408,25
Comptes de régularisation actif	41 321 710,60		41 321 710,60	45 317 025,14
Titres et Valeurs de Placement (H)	1 136 212 829,80		1 136 212 829,80	1 757 019 138,64
Bons de Trésor (Fonds de Travaux)	877 500 000,00		877 500 000,00	954 500 000,00
Placements LYDEC	258 712 829,80		258 712 829,80	802 519 138,64
Ecart de Conversion actif circulant (I)	-10 009,25		-10 009,25	13 415,47
(Elément circulants)				
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F + G + H + I)	5 365 168 755,47	874 041 549,86	4 491 127 205,61	4 833 964 829,58
III - TRESORERIE ACTIF				
Chèques et Valeurs à encaisser	90 977 304,31	4 395 283,18	86 582 021,13	299 146 432,66
Fonds externes	174 620 520,72		174 620 520,72	34 417 324,09
Banques	73 825 445,64		73 825 445,64	72 565 601,98
Caisses	434 219,78		434 219,78	116 104,97
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF	339 857 490,45	4 395 283,18	335 462 207,27	406 245 463,70
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	53 984 836 582,46	31 706 235 301,72	22 278 601 280,74	22 992 405 743,94

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (CPC)

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	OPERATIONS			TOTAUX
	PROPRES À L'EXERCICE 2024 (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	TOTAUX DE L'EXERCICE 2024 (3) = (1)+(2)	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	3 076 756 116,61		3 076 756 116,61	3 137 118 774,46
Ventes de biens et services	704 303 217,13		704 303 217,13	445 238 942,87
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	77 933 309,89		77 933 309,89	47 789 640,30
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transfert de charges	44 839 926,90		44 839 926,90	49 207 754,73
TOTAL I	3 903 832 570,53		3 903 832 570,53	3 679 355 112,36
II - CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	2 156 306 976,56		2 156 306 976,56	2 185 943 719,05
Achats consommés de matières et fournitures	720 509 825,31		720 509 825,31	450 747 429,87
Autres charges externes	145 720 885,81	14 566,00	145 735 451,81	149 481 641,57
Impôts et taxes	4 552 605,71		4 552 605,71	3 814 462,92
Charges de personnel	415 538 186,52		415 538 186,52	411 590 645,06
Autres charges d'exploitation	600 000,00		600 000,00	550 000,00
Dotations d'exploitation	460 957 599,36		460 957 599,36	432 485 420,05
TOTAL II	8 378 050 338,06		3 904 200 645,27	3 634 613 318,52
III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION III = I - II			-368 074,74	44 741 793,84
IV - Produits financiers				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	315 853,60		315 853,60	5 401,91
Intérêts et autres produits financiers	9 265 701,86		9 265 701,86	4 478 242,98
Reprises financières : transfert de charges				816 299,89
TOTAL IV	9 418 946,91	2 429 306,01	9 581 555,46	5 299 944,78
V - Charges financières				
Charges d'intérêts	10 830 089,50		10 830 089,50	18 065 680,27
Perte de change	459 706,17		459 706,17	23 088,11
Autres charges financières				
Dotations financières				
TOTAL V	31 899 215,19		11 289 795,67	18 088 768,38
VI - RÉSULTAT FINANCIER VI = IV - V			-1 708 240,21	-12 788 823,60
VII - RÉSULTAT COURANT			-2 076 314,95	31 952 970,24

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (CPC) (SUITE)

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	OPERATIONS			TOTAUX
	PROPRES À L'EXERCICE 2024 (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	TOTAUX DE L'EXERCICE 2024 (3) = (1)+(2)	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
VII - RÉSULTAT COURANT (reports)			-2 076 314,95	31 952 970,24
VIII - PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisation	10 937,93		10 937,93	345 926,27
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subvention d'investissement				
Autres produits non courant	540 442,02	137 695,09	678 137,11	17 025 432,36
Reprises non courantes: Transferts de charges				
TOTAL VIII	551 379,95	137 695,09	689 075,04	17 371 358,63
IX - CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	10 459,18		10 459,18	324 698,18
Subvention accordées				
Autres charges non courantes	8 262 937,01	509 669,86	8 772 606,87	13 909 132,40
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	8 273 396,19	509 669,86	8 783 066,05	14 233 830,58
X - RÉSULTAT NON COURANT X = VIII - IX			-8 093 991,01	3 137 528,05
XI - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS XI = VII + X			-10 170 305,96	35 090 498,29
XII - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	25 570 076,00		25 570 076,00	36 481 408,00
XIII - RÉSULTAT NET XIII = XI - XII			-35 740 381,96	-1 390 909,71
XIV TOTAL DES PRODUITS XIV = I + IV + VIII			3 914 103 201,03	3 702 026 415,77
XV TOTAL DES CHARGES XV = II + V + IX + XIII			3 949 843 582,99	3 703 417 325,48
XVI RÉSULTAT NET XVI = XIV - XV			-35 740 381,96	-1 390 909,71

En DH

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	Totaux au 30 juin 2024	TOTAUX Au 30 juin 2023
TABEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)		
1 + Ventes de fluides	3 076 756 116,61	3 137 118 774,46
2 - Achats de fluides	2 156 306 976,56	2 185 943 719,05
I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	920 449 140,05	951 175 055,41
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	782 236 527,02	493 028 583,17
3 Ventes de biens et services produits	704 303 217,13	445 238 942,87
4 Variation de stocks		
5 Immobilisations produites	77 933 309,89	47 789 640,30
III - CONSUMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	866 245 277,12	600 229 071,44
6 Achats consommés de matières et de fournitures	720 509 825,31	450 747 429,87
7 Autres charges externes	145 735 451,81	149 481 641,57
IV = VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	836 440 389,95	843 974 567,14
8 + Subventions d'exploitation reçues		
9 - Impôts et taxes	4 552 605,71	3 814 462,92
10 - Charges de personnel	415 538 186,52	411 590 645,06
V = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)		
= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	416 349 597,72	428 569 459,16
11 + Autres produits d'exploitation		
12 - Autres charges d'exploitation	600 000,00	550 000,00
13 + Reprises d'exploitation : transfert de charges	44 839 926,90	49 207 754,73
14 - Dotations d'exploitation	460 957 599,36	432 485 420,05
VI = RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-368 074,74	44 741 793,84
VII RÉSULTAT FINANCIER	-1 708 240,21	-12 788 823,60
VIII = RÉSULTAT COURANT	-2 076 314,95	31 952 970,24
IX RÉSULTAT NON COURANT	-8 093 991,01	3 137 528,05
15 - Impôts sur les sociétés	25 570 076,00	36 481 408,00
X = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-35 740 381,96	-1 390 909,71
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)		
1 RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-35 740 381,96	-1 390 909,71
Bénéfice +		-1 390 909,71
Perte -	-35 740 381,96	
2 + Dotations d'exploitation	394 207 187,54	374 019 414,31
3 + Dotations financières		
4 + Dotations non courantes		
5 - Reprises d'exploitation		-
6 - Reprises financières		
7 - Reprises non courantes		
8 - Produits des cessions d'immobilisations	-350 842,93	-345 926,27
9 + Valeurs nettes d'amort. immobilisations cédées	326 751,51	324 698,18
I CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	358 442 714,16	372 607 276,51
10 Distribution de bénéfices	456 000 000,00	
II AUTOFINANCEMENT	-97 557 285,84	372 607 276,51

En DH

TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Au 30 juin 2024 (a)	Au 31 décembre 2023 (b)	VARIATION (a - b)	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement permanent	17 617 488 938,49	18 189 602 710,75	572 113 772,26	
Actif immobilisé	17 452 011 867,86	17 752 195 450,66		300 183 582,80
Fonds de roulement fonctionnel (A)	165 477 070,63	437 407 260,09	271 930 189,46	
Actif circulant	4 491 127 205,61	4 833 964 829,58		342 837 623,97
Passif circulant	4 561 219 175,80	4 696 908 433,90	135 689 258,10	
Besoin de financement global (B)	-70 091 970,19	137 056 395,68		207 148 365,87
TRESORERIE NETTE (A-B)	235 569 040,82	300 350 864,41		64 781 823,59
EMPLOIS ET RESSOURCES				
	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)		-97 533 673,17		814 739 854,70
Capacité d'autofinancement		358 466 326,83		814 739 854,70
Distribution de bénéfices		-456 000 000,00		
Cession et réduction d'immobilisation (B)		155 918,76		820 961,60
Cession d'immobilisations incorporelles				
Cession d'immobilisations corporelles		10 937,93		350 842,93
Cession d'immobilisations financières		144 980,83		470 118,67
Récupération sur créances immobilisées				
Augmentation des capitaux propres assimilés (C)				
Augmentation du capital				
Augmentation des réserves				
Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (D)		34 733 355,67		71 243 003,00
Dépôts de garantie		34 733 355,67		71 243 003,00
Emprunt à long terme		-		
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		-62 644 398,74		886 803 819,30
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisition, augmentation d'immobilisation (E)	131 346 635,57		306 302 646,80	
Acquisition d'immobilisations corporelles	6 562 561,52		27 186 493,23	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	124 602 073,97		278 876 153,57	
Augmentation d'immobilisations en cours				
Acquisition d'immobilisations financières	182 000,08		240 000,00	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursement des dettes de financement (G)	77 939 155,15		340 912 890,25	
Dépôts de garantie	16 462 410,87		41 051 572,74	
Emprunt à long terme	61 476 744,28		299 861 317,51	
Acquisition d'immobilisation en non valeur (H)			11 811 527,76	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	209 285 790,72		659 027 064,81	
III. VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL			207 148 365,87	76 709 682,27
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE			64 781 823,59	151 067 072,22
TOTAL GENERAL	209 285 790,72	209 285 790,72	886 803 819,30	886 803 819,30

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

EXERCICE DU : 01/01/2024 au : 30/06/2024

I - ACTIF IMMOBILISÉ	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
1 - Immobilisations en non valeurs	Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans prorata temporels.
2 - Immobilisations incorporelles	Les immobilisations incorporelles comprennent : • L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydec. • Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.
3 - Traitement comptable de la concession	Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante » figurant au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers. Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont été valorisés conformément au contrat de gestion délégué et ont été inscrits au bilan de Lydec. Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession. Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Maroc, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit : Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydec : • le montant des investissements réalisés par Lydec au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité déléguante et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif « l'actif immobilisé du domaine privé » ; • les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité déléguante, sans impact sur le résultat de Lydec ; la durée d'amortissement économique est fixée contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ; • L'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privé est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession. Les biens de reprise ne faisant pas partie du domaine concédé et apportés par Lydec sont comptabilisés comme des « biens propres », c'est-à-dire : • présentés au sein des immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ; • amortis par la contrepartie du compte de résultat. Lydec, selon leur durée de vie utile de ces biens. Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations. Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation
3.1 Actif immobilisé du domaine concédé	
3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydec	
3.3 Biens de reprise mis en concession par Lydec	
4. Immobilisations corporelles	
5. Immobilisations financières	
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	NA
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devise
II - ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	
A - Evaluation à l'entrée	
1 - Stocks	CLMP
2 - Créances	Valeur nominale
3 - Titres et valeurs de placement	Valeur nominale
B - Corrections de valeur	
1 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients	La provision pour dépréciation des créances clients est calculée en distinguant : • les créances litigieuses qui sont provisionnées à 100% : il s'agit d'une provision individuelle par client qui respecte les règles de la déductibilité fiscale (recours judiciaire) ; • les créances saines relevant des années antérieures (N-1) (hors créances litigieuses déjà provisionnées) et le chiffre d'affaires l'année en cours (N) : il s'agit d'une provision statistique calculée à partir des taux de chutes (pertes attendues) pour chaque segment de clients homogènes (clients industriels, particuliers, administrations, bidonvilles...). Ces taux de chutes sont déterminés à partir de l'historique des impayés clients par rapport au chiffre d'affaires facturé relevant de la même année d'origine, ils sont actualisés chaque année pour une meilleure estimation de la perte future attendue sur chaque segment de clients A ce titre, les créances brutes s'élevaient à 3 302 MMAD au 30 juin 2023. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 760 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients (détailé ci-avant). Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
2 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	NA
III - FINANCEMENT PERMANENT	
1 - Méthodes de réévaluation	NA
2 - Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	NA
3 - Dettes de financement permanent	NA
4 - Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Valeur d'émission de l'emprunt
5 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Evaluation individuelle du risque
IV - PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	
1 - Dettes du passif circulant	
2 - Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques & charges	Valeur nominale de la dette
3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Evaluation individuelle du risque Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
V - TRESORERIE	
1 - Trésorerie - actif	
2 - Trésorerie - passif	Valeur nominale
3 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Valeur nominale
VI - ÉCART DE LA TRESORERIE	
1 - Ventes de fluides	Le chiffre d'affaires relatif à la vente de fluides (eau et électricité) est comptabilisé sur la base de la relève des compteurs. Cette relève est faite selon un planning étalé sur le mois et qui ne coïncide donc pas avec la date d'arrêt des comptes. Les consommations (volumes) non encore relevées en fin de période (entre la date de la dernière relève et la date de clôture), font l'objet d'une estimation par segment de clients sur la base des dernières consommations unitaires connues et sont valorisées au dernier prix moyen unitaire connu. Les consommations ainsi que les prix moyens unitaires utilisés peuvent être ajustés, le cas échéant, par des coefficients de saisonnalité pour tenir compte notamment de facteurs climatiques ou d'événements spécifiques.
2 - Ventes de travaux	Le chiffre d'affaires et la marge relatifs aux travaux facturables aux tiers sont comptabilisés à l'avancement des travaux. Les taux d'avancement sont déterminés par projet en rapportant les coûts cumulés engagés à la fin de l'exercice aux coûts estimés. Lorsque l'avancement des travaux est supérieur à l'avancement de la facturation, une facture à établir est constatée. Dans le cas inverse, lorsque l'avancement des travaux est inférieur à l'avancement de la facturation, un produit constaté d'avance est comptabilisé.
VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITÉ DÉLÉGUANTE	
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité déléguante dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire. Ces emprunts sont portés dans la partie passif du domaine concédé (haut de bilan) en tant que droit de l'autorité déléguante.
VIII - DROITS À RÉVISION ÉCONOMIQUE	Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011-2014 et 2018-2019, les parties au contrat de gestion déléguée ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997, pour une durée de 30 ans, entre l'Autorité Déléguante (Communes de Casablanca, Mohammedia, Mohammadia et Ain Harrouda), l'Autorité de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Déléguataire (Lydec). Le contrat arrive à échéance en 2027.

Au 30 Juin 2024

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		Néant
II. Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Au 30 Juin 2024

ÉTAT DU FONDS DE TRAVAUX

En DH

Solde du compte Fonds de Travaux au 30 juin 2024 :	30/06/23	30/06/24
Solde du compte Fonds de travaux	654 098 404,17	671 524 236,03

FOINCTIONNEMENT DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Déléguante, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Déléguante.

Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

SITUATION DU FONDS DE TRAVAUX VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité déléguante, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.
- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note inapprouvée et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Déléguante a été adressée à la DRI.
- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			En DH Montant au 30 Juin 2023
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1 - Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2 - Provisions réglementées								
3 - Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4 - Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	828 358 536,97	53 569 953,28			7 886 940,61			874 041 549,64
5 - Autres Provisions pour risques et charges	76 627 101,68	13 380 458,54			334 650,00			89 672 910,22
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 395 283,18							4 395 283,18
SOUS TOTAL (B)	909 380 921,83	66 950 411,82			8 221 590,61			968 109 743,04
TOTAL (A + B)	909 380 921,83	66 950 411,82			8 221 590,61			968 109 743,04

PASSIFS ÉVENTUELS

I- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2012-2020 et 2021-2023:

1.1 - Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2012-2020 :

Pour rappel, Lydec avait reçu en date 24 juin 2020 un courrier du SPC notifiant le lancement de l'audit des comptes de la Gestion Déléguée pour la période 2012-2020. Une réunion de démarrage de la mission a été organisée le 04 novembre 2020 entre Lydec, le SPC et le cabinet mandaté pour cette mission.

Cet audit porte sur 3 volets :

- Mission A : Audit des comptes du délégataire pour les exercices 2012 à 2017 ;
- Mission B : Audit des comptes de la Gestion Déléguée (comptes du Délégué et de l'Autorité Déléguée) pour les exercices 2018 et 2019 ;
- Mission C : Audit des comptes de la Gestion Déléguée (comptes du Délégué et de l'Autorité Déléguée) pour l'exercice 2020.

En date du 23 mai 2022, l'Autorité Déléguée a transmis les rapports définitifs relatifs aux audits de la Gestion Déléguée 2012-2020, qui maintiennent de nombreux constats contestés par Lydec dans son courrier de réponses aux rapports provisoires. Lydec a répondu à l'Autorité Déléguée le 1er juillet 2022 en signalant la non prise en compte des réponses et explications apportées aux rapports provisoires.

L'Autorité Déléguée a transmis en date du 25 juillet 2022 une matrice synthétisant les différents points soulevés initialement par les audits, les réponses de Lydec à chacun de ces constats, ainsi que les suites réservées par l'auditeur à chacune des justifications apportées par Lydec. Le 20 février 2023, Lydec a fait part dans un nouveau courrier adressé à l'Autorité Déléguée de ses réserves quant aux incohérences persistantes dans les rapports définitifs, et a apporté de nouveaux arguments justifiant l'absence de fondements des constats d'audit.

Lydec a reçu le 03 juillet 2023, un courrier du SPC relayant les observations de l'auditeur sur les dernières réponses apportées par Lydec aux constats d'audit. Le 26 juillet 2023, Lydec a transmis à l'Autorité Déléguée, un courrier de réponses en maintenant ses positions et en les détaillant davantage pour faire ressortir les incohérences relevées dans les rapports d'audits.

1.2- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2021-2023 :

1.2.1- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2021:

Lydec a reçu en date du 17 octobre 2022, un courrier de l'Autorité Déléguée notifiant le lancement des audits à tranches conditionnelles de la Gestion Déléguée pour la période 2021-2023. Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2021 ont démarré le 17 octobre 2022. Lydec a reçu le 22 juin 2023 les rapports provisoires relatifs à l'audit de cet exercice auxquels elle a soumis ses observations en date du 26 juillet 2023. Les rapports définitifs relatifs à cette 1ère tranche ont été reçus par Lydec le 21 décembre 2023.

1.2.2- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2022 :

Lydec a reçu en date du 19 juin 2023, une demande du cabinet mandaté par l'Autorité Déléguée, pour le démarrage des travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2022.

Lydec a reçu le 23 avril 2024 les rapports provisoires relatifs à l'audit de cet exercice auxquels elle a soumis ses observations en date du 5 et 19 juin 2024.

1.2.2- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2023 :

Lancement en date du 29 mai de l'audit 2023 de la gestion déléguée avec un délai de réalisation de la mission de 4 mois.

2- Deuxième révision contractuelle quinquennale :

Les dispositions du Contrat de Gestion Déléguée prévoient une révision quinquennale où l'Autorité Déléguée et le Délégué se réunissent pour évaluer les conditions d'exécution de la convention au regard de leurs engagements respectifs mais aussi pour procéder, d'un commun accord, à l'actualisation des éléments nécessaires. La première étape de la révision consiste à établir un examen de la période passée pour établir un bilan et une évaluation de la réalisation des engagements respectifs.

Depuis février 2021, deux commissions du Ministère de l'Intérieur ont été désignées et ont mené 4 missions portant sur l'analyse de l'équilibre économique du Contrat de Gestion Déléguée sur la période 2007-2021, la valorisation des investissements sur la période 2007-2020, la formalisation d'un nouveau projet de convention de révision du Contrat de Gestion Déléguée et l'élaboration de projections économiques sur la période 2022-2027.

Une première restitution des travaux des commissions a été effectuée lors d'une réunion le 9 juin 2021 au Ministère de l'Intérieur. A la suite de cette réunion des groupes de travail mixtes se sont réunis à de nombreuses reprises afin de partager les positions de l'Autorité Déléguée, des commissions technico-financières et de Lydec au regard des directives convenues lors de la réunion du 9 juin 2021.

A la suite du Comité de suivi du 16 février 2022, les échanges en commission se sont intensifiés sur les thèmes des projections économiques, de la Convention de Gestion Déléguée et des besoins en investissements.

En 2022, les équipes du Délégué ont participé à une trentaine de Groupes de Travail (GT) portant sur l'ensemble des thématiques et ont livré les différents livrables demandés par les commissions technique et financière.

L'année 2023 a connu une accélération des travaux reflétant la volonté des parties de conclure la révision dans les meilleurs délais, ainsi :

- Deux réunions se sont tenues le 28 février 2023 et le 27 avril 2023 au siège du Ministère de l'Intérieur dans l'objectif de reprendre le dialogue sur la révision du contrat de gestion déléguée, et de partager les positions des parties. Lors de la réunion du 27 avril, Lydec et après accord de son Conseil d'administration, a partagé avec les Autorités une proposition d'un scénario de base pour conclure la révision du contrat de Gestion Déléguée.

- Un protocole d'accord a été signé le 21 septembre 2023 fixant les modalités d'apurement des passifs et les principales dispositions à intégrer dans l'avenant de la révision. Ce protocole a été accompagné par un courrier de Lydec exprimant son interprétation dudit protocole sur certains sujets clés.

Suite à la signature de ce protocole, plus d'une trentaine de réunions des groupes de travail mixte SPC/Lydec ont eu lieu durant le dernier trimestre 2023, avec pour objectif la finalisation d'un 2ème avenant et l'harmonisation des documents contractuels en cohérence avec les principes du protocole d'accord signé. Ces réunions ont permis de rapprocher les positions sur plusieurs sujets.

Les discussions entre Lydec et l'Autorité Déléguée continuent afin de conclure la révision du Contrat de Gestion Déléguée.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2024



Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Dries Sassi
20160 Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la société
LYDEC.SA
48, rue Mohamed Diouri,
20110 Casablanca



BDO SARL
118, Bd Abdelmoumen -
Même Etage N° 38 - Casablanca 20360

Aux actionnaires de la société
LYDEC.SA
48, rue Mohamed Diouri,
20110 Casablanca



Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Dries Sassi
20160 Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la société
LYDEC.SA
48, rue Mohamed Diouri,
20110 Casablanca



BDO SARL
118, Bd Abdelmoumen -
Même Etage N° 38 - Casablanca 20360

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DE LA SOCIÉTÉ LYDEC S.A AU 30 JUIN 2024

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1.329.522.117,29 MAD dont une perte nette de 35.740.381,96 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

1) Conformément aux engagements pris auprès du conseil de la concurrence, Veolia a récemment cédé sa participation dans Lydec à la Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat (SRM). La clôture financière de cette opération devrait intervenir d'ici la fin de cet exercice, après l'obtention de toutes les approbations administratives nécessaires. A cette date, nous n'avons pas reçu d'informations sur le sort du contrat de Gestion Déléguée (résiliation ou continuité) et de ce fait, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires sur la situation nette et sur le résultat de la société Lydec au 30 juin 2024.

2) Les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élevaient au 30 juin 2024 à 101,7 MMAD HT. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les Autorités, une partie de cette créance devrait être recouvrée. L'autre partie, fait l'objet de discussions avec les Autorités pour déterminer les modalités de son recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

3) Le poste « Autres débiteurs » enregistré un solde net de 740 MMAD au 30 juin 2024. Ce poste comprend principalement des créances envers l'Autorité Déléguée détaillées comme suit :

- 529,5 MMAD représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la Caisse Commune des Retraites (CCR) ;

- 100,5 MMAD correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées provenant du transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée en 2004 de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) ;

Pour rappel, l'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le montant de cette créance à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

- 90 MMAD correspondant à une garantie versée à l'Autorité Déléguée dans le cadre des audits réalisés sur la période 1997-2006 ;

Suite au comité de pilotage/comité de suivi réuni le 27 avril 2018, il a été acté la clôture définitive des dossiers relatifs aux audits réalisés sur la période 1997-2015 par des investissements à hauteur de MMAD 153,3 qui ont été réalisés sur la période 2018-2020. Enfin, la garantie versée à l'Autorité déléguée pour MMAD 90 devrait être soldée par tranche annuelle par compensation avec la redevance due tel que stipulé dans le protocole d'accord du 29 décembre 2014.

Les modalités de remboursement de ces créances continuent à faire l'objet de discussions avec les Autorités. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes ci-dessus et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LYDEC S.A arrêtés au 30 juin 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans l'état annexé « Etat des passifs éventuels » qui fait état de l'audit de la gestion déléguée 2012-2020 & 2021-2023 et de la révision contractuelle quinquennale.

Casablanca, 29 août 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Bureau International
7, Boulevard Dries Sassi - Casablanca
20160 Casablanca - Maroc
Tél : +33 (0)5 37 20 51 13
Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL
Amine BAAKILI
Associé